DÉPARTEMENT DE MAINE-&-LOIRE

Élections Législatives du 23 Juin 1968

3me CIRCONSCRIPTION



PHILIPPE RIVAIN

Né le 9 Avril 1912

Chevalier de la Légion d'Honneur

Croix de Guerre 39-45 (avec palme) . Médaille des Evadés

Officier des Palmes Académiques . Licencié ès Lettres et en Droit

Officier du Mérite Agricole

MAIRE DE LONGUÉ

Rapporteur Général de la Commission des Finances
à l'Assemblée Nationale

DÉPUTÉ SORTANT

Mes Chères Concitoyennes,

Mes Chers Concitoyens,

Voici à peine quinze mois, vous m'avez, pour la troisième fois et dès le premier tour de scrutin, renouvelé à une large majorité le mandat de vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Au moment où je reviens devant vous, j'évoque avec émotion et fierté le souvenir de cet appui qui m'a constamment soutenu dans mon effort **d'union nationale et d'action sociale.**

Vous me connaissez et vous savez que, depuis quinze ans, je me consacre à améliorer l'équipement de la Vallée et du Baugeois et à régler les problèmes que vous me soumettez. Présent chaque semaine au milieu de vous, dans telle ou telle commune de la circonscription, je suis conscient de vos difficultés et je puis constamment en être l'interprète à Paris. Ma tâche y est facilitée par la confiance de mes collègues des diverses tendances auxquels je dois d'avoir été deux fois de suite élu Rapporteur Général de la Commission des Finances.

La dissolution de l'Assemblée fait suite à des événements dramatiques que vous avez suivis **avec angoisse** *au cours de ce mois de mai. En soutenant dans l'épreuve le Président de la République et le Premier Ministre, j'ai conscience d'avoir fait mon devoir. A vous maintenant de me confirmer si, comme je le pense, j'ai bien interprété votre pensée.*

L'État s'est trouvé brusquement en face d'une poussée de fièvre qui s'est emparée de l'Université dont il est bien vrai que les problèmes doivent trouver une solution, et nous nous y emploierons. Ce n'est pourtant pas une raison pour que les étudiants consciencieux perdent le bénéfice de leur année de travail. Ce n'est pas non plus une raison pour que le Président de la République régulièrement élu par le Peuple et pour que le Premier Ministre, qu'aucune motion de censure n'avait jusqu'ici réussi à renverser, soient sommés de démissionner pour laisser le champ libre à l'émeute et à la guerre civile.

Nous devons tout faire pour éviter ces grands malheurs. Ils opposeraient les unes aux autres les différentes catégories sociales et paralyseraient l'économie française dont l'expansion est le seul garant d'un progrès social continu ; ils mettraient fin aux libertés fondamentales qui sont la loi de la République et que nous entendons défendre.

Pour maintenir l'Union entre les Français, le Gouvernement est entré en négociations avec les organisations de travailleurs. Il a immédiatement adopté les mesures que j'avais moi-même réclamées lors des élections de 1967, et que je réclamais encore dans mon dernier rapport public sur les questions budgétaires : augmentation des bas salaires, suppression définitive des abattements de zone ; ce qui pour notre région était une œuvre de justice.

Aux négociations de Grenelle il a également donné son accord à une hausse générale des salaires. Cette décision n'aura de vraie valeur que si elle n'entraine pas une montée des prix ni la dégradation de notre commerce extérieur et de notre monnaie. Elle doit s'accompagner de mesures propres à sauvegarder les entreprises moyennes qui sont une source de richesses et un élément fixateur d'emploi. Elle ne doit pas non plus élargir l'écart qui risquerait de se produire **avec les revenus du monde rural.** A ce sujet les accords européens qui ont été négociés à Bruxelles sur **la viande** et sur **le lait** prouvent que la voix des défenseurs du monde rural dont vous savez bien que je suis, a été entendue. Au sortir de la crise présente un effort commun doit être accompli pour permettre aux travailleurs de profiter des bénéfices de l'expansion. Mais pour que cela ait un sens, il faut que l'expansion ne soit pas brisée.

J'ai la conviction qu'elle peut être maintenue et même développée, à condition que le pays tout entier sache observer les disciplines nécessaires et qu'aucune catégorie sociale ne soit injustement sacrifiée Ceci vaut d'abord et en général pour les familles, mais également pour les agriculteurs, les artisans et les commerçants, pour les retraités, rentiers viagers ou autres, et surtout pour les jeunes en quête d'emploi auxquels une récession causerait un tort inacceptable.

L'ordre républicain peut seul, n'en doutez pas, garantir les libertés de chacun. En appelant les Français à se prononcer aujourd'hui par la voie d'élections générales, le Président de la République nous convie tout d'abord à réaffirmer notre attachement aux institutions librement adoptées par le suffrage populaire. En dehors d'elles, les groupes particuliers ne seront pas en mesure de mener une action concertée pour le développement du niveau de vie, **pour la sécurité de la vieillesse** et pour **la protection contre la maladie** qui ont été, vous le savez, un de mes plus constants soucis.

En m'accordant pour une nouvelle fois votre confiance, vous contribuerez à former la majorité qui aura la tâche de promouvoir, en accord avec le Gouvernement du Général de Gaulle, les réformes dont la crise d'hier a montré la nécessité.

Nous voulons éviter qu'entre les générations qui ont connu les deux grandes guerres (n'oublions jamais ceux de 1914-1918 et de 1939-1945) et les nouvelles générations ne se creuse un fossé infranchissable.

Il importe que notre société sache accueillir **les jeunes** sur le plan de l'enseignement, de l'orientation, de la formation professionnelle, de l'emploi et du logement. Il convient en outre d'offrir à chaque groupe social, mieux que cela n'a été fait jusqu'à présent, des possibilités d'expression et de participation. Notamment je souhaite qu'un plus grand nombre de décisions concernant notre existence quotidienne puissent être discutées et prises au niveau de notre Région et non plus par les administrations parisiennes.

Pour la paix, la liberté et le progrès social,

Vive la République !

Vive la France !

PHILIPPE RIVAIN

MAIRE DE LONGUÉ

Rapporteur Général de la Commission des Finances à l'Assemblée Nationale

DÉPUTÉ SORTANT

CANDIDAT DE L'UNION POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE

Remplaçant éventuel :

PAUL BOUDON

Docteur-Vétérinaire à Noyant
Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre - Médaille de la Résistance
Croix du Combattant Volontaire
Médaille des Évadés

Conseiller Général de Maine-et-Loire

IMP. LEMERCIER - LONGUÉ (49)